

## **Motion 2982**

### **pour une halte de Châtelaine bien dimensionnée**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève  
considérant :

- l'objectif actuellement établi à 2038 pour la réalisation de la gare souterraine de Cornavin et le tunnel en direction de Châtelaine ;
- la nécessité de l'achèvement du tunnel précité pour aménager la future halte de Châtelaine et doubler la voie entre Vernier et Genève ;
- le lien actuellement établi entre les aménagements à Châtelaine et le développement de la gare de La Plaine en relation avec la desserte au quart d'heure de la ligne Genève-La Plaine ;
- la croissance impressionnante du nombre de voyageurs et de voyageuses sur ce tronçon et sur le Léman Express en général ;
- la nécessité d'améliorer la desserte de la ligne L6 en direction de Bellegarde et de répondre aux demandes des communes du Mandement d'amélioration de la desserte ;
- l'agrandissement de la gare de La Plaine comme une nécessité au vu de ce qui précède,

invite le Conseil d'Etat

à planifier le dimensionnement de la future halte de Châtelaine de manière à répondre à la demande future, en particulier au niveau de la longueur des quais.